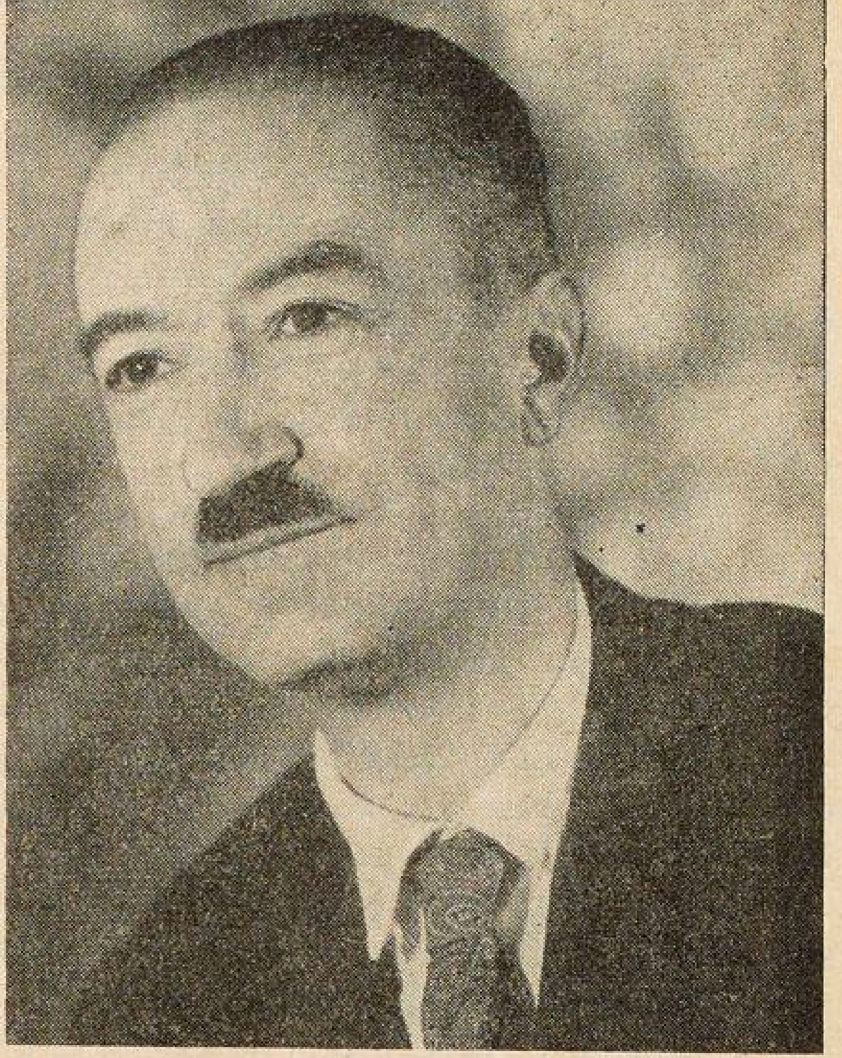
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958



Électrices, Électeurs,

Pendant 3 semaines, j'ai hésité à me présenter à vos suffrages.

Mais, écœuré par le " grenouillage " qui se manifestait dans la course aux investitures, j'ai décidé d'entrer dans la lutte électorale.

Le 28 Septembre : j'ai voté OUI

Le 28 Septembre : 80% d'entre vous ont voté OUI pour " que ça change ", pour faire cesser cette tyrannie et cette lutte incessante des partis entre eux, qui ont tué la IVme République et fait tant de mal à notre Pays.

80% d'entre vous ont voté OUI pour qu'on change à la fois d'hommes et de méthodes qui avaient fait faillite.

Et, déjà, certains candidats sont prêts à recommencer ce que vous avez condamné à une écrasante majorité.

Pour ma part, je refuse toutes les investitures qui m'ont été offertes et je n'en reconnais qu'une seule valable :

l'Investiture des Électeurs

Beaucoup d'entre vous me connaissent, car, enfant de Matha, j'y suis toujours resté attaché.

Élu Conseiller Municipal il y a 23 ans, puis Maire, puis Conseiller Général, Président du Syndicat Intercommunal de Cylindrage, Membre du Tribunal paritaire, je connais les besoins de mon canton qui sont les mêmes que ceux des 8 autres cantons de la circonscription de Saint-Jean-d'Angély.

Je suis commerçant et j'ai aussi une exploitation agricole. Je suis au courant des " grandeur et misère " de l'agriculture, d'autant mieux que pendant **trois années de captivité j'ai été domestique agricole** dans une ferme allemande.

POLITICIEN : je ne le suis pas et je ne veux pas le devenir. La cuisine électorale me dégoûte.

ADMINISTRATEUR : Oui, c'est ce que je suis et veux demeurer.

La nouvelle Constitution est bonne en elle-même. Elle doit assurer à notre Pays de longues années de stabilité et de prospérité. Encore faut-il qu'elle soit appliquée par des hommes intègres, loyaux, ne recherchant que le bien public.

Si les programmes sont une chose non négligeable, les hommes en sont une autre bien plus importante encore, car l'application d'un programme est **essentiellement et avant tout question d'hommes.**

La France a besoin de travail, d'efforts, de discipline, d'ordre et de pondération.

Depuis 23 ans j'ai donné des preuves tangibles de mon action. Avec l'aide de mon Conseil Municipal, mon but a été de développer et d'améliorer le sort de la petite ville dont l'administration m'était confiée.

Par une magnifique élection au Conseil Général, les Électeurs du Canton de Matha m'ont donné une preuve d'estime et de confiance qui m'a beaucoup touché.

C'est cautionné par ces Amis du Canton de Matha, que je m'adresse à vous tous, Amis des cantons voisins.

ILS SAVENT que lorsque j'entreprends quelque chose je vais jusqu'au bout.

ILS SAVENT que je suis un Candidat d'Union et de Concorde Républicaine et que, quelle que soit leur opinion, ils peuvent compter sur moi pour les aider.

ILS SAVENT que, si je mets tout mon cœur et toute mon énergie dans l'accomplissement des mandats électoraux qu'ils m'ont confiés, je continuerai de la même manière et sans défaillance sur le plan plus vaste de la circonscription de Saint-Jean-d'Angély.

J'ai la collaboration, comme Suppléant, **de M. Jacques CLOUZEAU, Maire de Coulonge-s/-Charente, Exploitant Agricole, Vice-Président de la Laiterie de Port-d'Envaux.** Il jouit de l'estime et de la considération de tous ceux qui le connaissent et je suis particulièrement heureux qu'il ait bien voulu m'épauler.

Si je suis élu, tous mes efforts porteront à obtenir :

POUR LES AGRICULTEURS : une large politique de stockage et de financement des récoltes de vin et de grains dans les années excédentaires.

— Le droit pour les propriétaires de petits vignobles de les augmenter en plantant.

— Le droit pour les jeunes ménages d'agriculteurs qui s'installent de se créer un vignoble.

Arracher les vignes n'est pas une solution alors qu'on importe des millions d'hectolitres de vins d'Espagne, d'Italie, de Grèce ou même de Turquie et que, dans les Charentes, avec le cognac et les vins vinés, nous avons deux magnifiques produits d'exportation.

Il faut donc pour le vin, la viande, les grains, le lait, organiser les marchés agricoles dans le cadre d'une vaste politique d'exportation.

Je m'efforcerai d'obtenir une égalité de traitement entre les retraites agricoles et celles de la Sécurité Sociale, et un effort plus soutenu en faveur de l'habitat rural dans le but de fixer le plus possible les jeunes dans nos villages.

POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS : une simplification et une refonte du système fiscal actuel. Je connais les difficultés des commerçants et des artisans qui sont assaillis d'une multiplicité de taxes, droits et impôts de toutes sortes.

POUR LES OUVRIERS : une amélioration du niveau de vie par la stabilité des prix et un juste équilibre entre les salaires et le coût de la vie. Comme tous ils ont été victimes de la dévaluation progressive du franc. Si on compare le pouvoir d'achat d'un billet de 100 francs il y a seulement 10 ans et maintenant, on est effaré.

POUR LES MUNICIPALITÉS : le respect des libertés communales. Il faut que les recettes des Communes soient complètement séparées de celles de l'Etat.

Je suis depuis de nombreuses années Membre du Bureau de l'Association des Maires de la Charente-Maritime et je suis bien au courant des préoccupations de mes Collègues Maires,

POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES JEUNES : Continuation du programme indispensable de constructions scolaires.

Développement d'une politique plus large en faveur de la Jeunesse. Nous travaillerons pour les jeunes en leur donnant des logements et en leur garantissant la sécurité de leur emploi.

FINANCES : La nouvelle Chambre n'aura pas à voter le budget de 1959 qui sera promulgué par voie d'ordonnance. Le Gouvernement de Gaulle a mis la réforme de la fiscalité à l'ordre du jour.

Il y a actuellement, par exemple, 23 taux différents de la taxe à la valeur ajoutée pour les produits alimentaires et 24 pour les produits industriels. On les ramènerait à 3 ou 4.

On envisage également des modifications de la législation sur les successions et l'aménagement des impôts directs sur le revenu.

Honnêtement, il m'est difficile de vous donner un avis sur ce que sera la réforme fiscale indispensable, puisque le gouvernement l'étudie actuellement.

Ce dont je vous assure, c'est que mes votes tendront toujours à obtenir le maximum de simplification, de clarté et d'équité du système fiscal. **Je voterai contre le gaspillage et l'imprévoyance et pour une politique d'équilibre des finances publiques.**

EN CE QUI CONCERNE L'ALGÉRIE : son destin, conformément au vœu exprimé par les populations lors du Référendum du 28 Septembre, demeurera lié à celui de la France Métropolitaine.

Je me félicite de l'évolution récente due aux initiatives du Général de Gaulle qui a fait faire un grand pas à la paix en Algérie. J'estime qu'en même temps que la construction de l'Algérie nouvelle, il faut utiliser les occasions d'aboutir rapidement à un " cessez le feu ". C'est d'ailleurs à quoi s'occupe le Gouvernement actuel.

EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE : je suis partisan du maintien de l'Alliance Atlantique et de la construction européenne, **ce qui est notre meilleure garantie de paix et de prospérité.**

ÉLECTRICES, ELECTEURS, de même que votre vote du 28 Septembre pour le Référendum a eu une importance capitale pour l'avenir de notre Pays, votre vote du 23 Novembre aura aussi une importance indiscutable pour la France et pour la circonscription de St-Jean-d'Angély.

Avec un administrateur de chez vous, à votre porte, connaissant vos besoins, vous aurez des chances d'être bien administrés.

Votre vote du 23 Novembre doit être simple, sans équivoque. Ne dipersez pas vos voix sur des candidats qui n'ont aucune chance.

Ce que je vous promets, c'est qu'étant un homme libre, ne recevant d'ordre d'aucun parti, je travaillerai de tout mon cœur et de toute ma conscience : Pour la circonscription de St-Jean-d'Angély.

Pour la France et pour la République !

ANDRÉ BRUGEROLLE

Conseiller Général, Maire de MATHA.

Attention ! Ne rayez aucun nom, le bulletin serait nul.

Imp. LUCAS, MATHA, 23-11-58